

N° 18

du 31/10/2024



Rédacteurs

CA41/ CA45/ FREDON Centre-Val de Loire

Observateurs

Chambres d'Agriculture 28, 37, 41 et 45, Fredon Centre-Val de Loire, Maingourd, BCO, Ferme des Arches,Ferme de la Motte. Jérôme BROU, Axéréal, Cadran de Sologne, ADPLC,groupe Soufflet, Euroloire, AgriBeauce.

SOMMAIRE

| Ravageurs communs | 2 |
|---|---|
| Résistance aux produits phytosanitaires | 4 |
| Notes nationales | 4 |
| Mieux connaître | 4 |

Directeur de publication

Philippe NOYAU,

Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

EN BREF

Dernier BSV légumes 2024









Ravageurs communs



MOUCHE DE L'OIGNON (DELIA ANTIQUA)



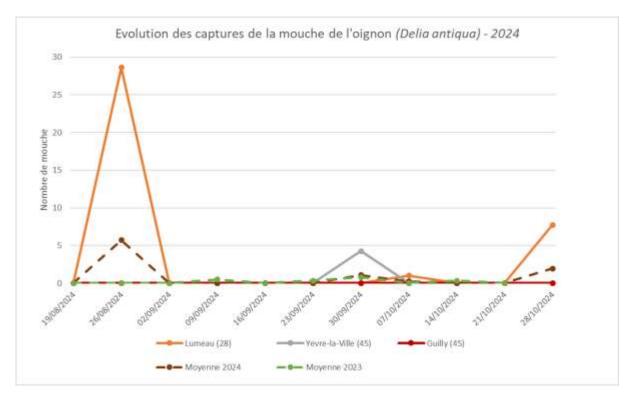
Composition du réseau d'observation

Des cuvettes jaunes sont en place à Lumeau (28), Yèvre-la-Ville (45) et Guilly (45).



Contexte d'observations

Quelques captures résiduelles sur le secteur de terminiers (28). Pas de vol constaté sur les autres secteurs.





Seuil indicatif de risque

Le seuil de risque est atteint dès que le vol est actif.



Le risque est modéré autour de Terminiers à la vue des captures de cette semaine et faible pour les autres secteurs.

Prévision

Modélisation SWAT: Ce modèle permet de prévoir l'activité de vol de mouches à partir de données météorologiques (relevés de températures, vent...) récoltées pour les stations météo suivantes: Chartres (28), Soings-en-Sologne (41) et Férolles (45). Selon la modélisation, les larves sont au stade pupaison. Elles vont rester ainsi dans le sol tout l'hiver, jusqu'à la reprise de développement courant février ou début mars à l'arrivée de températures plus douces.

La larve pour son développement va se positionner dans la gaine foliaire des jeunes oignons au niveau du plateau racinaire. Les plantes touchées finissent par se flétrir ou si l'attaque n'entraîne pas la mort des plants, ceux-ci deviennent plus sensibles à d'autres maladies comme les pourritures et bactériose (plus d'information ici).



Gestion du risque

Un semis dans de bonnes conditions afin d'obtenir une levée rapide permet de diminuer le risque. La mouche de l'oignon reste préjudiciable jusqu'au stade 5-6 feuilles.

Un travail du sol 2 semaines avant le semis favorise la remontée des pupes, les rendant plus vulnérables aux prédateurs ainsi qu'aux températures nocturnes plus fraîches.

Les apports de compost doivent être réalisés le plus longtemps à l'avance du semis.

MOUCHE DES SEMIS (DELIA PLATURA)



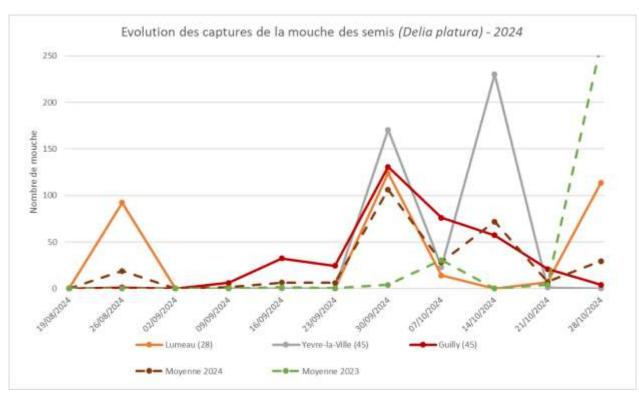
Composition du réseau d'observation

Les cuvettes jaunes mises en place pour la mouche de l'oignon permettent de donner une indication sur la présence (ou absence) de mouche des semis.



Contexte d'observations

Contrairement à la mouche de l'oignon, le vol de la mouche des semis est encore actif sur plusieurs secteurs, notamment autour de Terminiers (28) et à Guilly (45).





Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité prédéfini, mais on considère généralement qu'au-delà de 20 captures par semaine, le risque commence pour **les jeunes semis**.

Le risque est élevé pour les secteurs où le vol est actif et faible pour les autres secteurs.





Prévision

Les températures tendent à se rafraîchir, avec rarement plus de 15°C prévu l'après-midi (Prévisions météo France). Comme pour la mouche de l'oignon, les pupes vont passer l'hiver dans le sol avant de nouvelles émergences en fin d'hiver.

Mesures prophylactiques:

Les apports de compost ou de matière organique sont à réaliser bien en amont de la date d'implantation pour de nombreuses cultures sensibles aux mouches des semis. Veillez également à bien enfouir les résidus de récolte sur les parcelles voisines.

Comme pour la mouche de l'oignon, l'objectif à atteindre est une levée rapide des semis (un semis peu profond peut permettre une germination plus rapide par exemple).

En maraichage traditionnel et quand cela est possible, les semis sous voile anti-insecte (maille 0.8 mm maximum) permettent de limiter les dégâts. Les plantations de bulbilles sont moins sujettes à risque mais le voile est tout de même recommandé.

Résistance aux produits phytosanitaires





Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA: https://www.r4p-inra.fr/fr/home/.

Notes nationales





ationale Biodiversité 🗎











La règlementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

Protection des pollinisateurs-Région Centre
- Val de Loire

Changement de la liste des cultures non attractives par décision du conseil d'état du 26 avril 2024

Mieux connaître



Popillia japonica



La menace est toujours présente. Ouvrez l'œil!

Pour en savoir plus : lien

En complément :

Site Internet: https://www.popillia.eu/

Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée : https://www.popillia.eu/downloads

Fin des BSV 2024

753 abonnés au BSV Légumes



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

